



MANCELLE D'HABITATION

# LE CLOS SAINT MARTIN

RÉALISATION DE 8 LOGEMENTS SOCIAUX  
RT 2012—10%

## SOUILLÉ



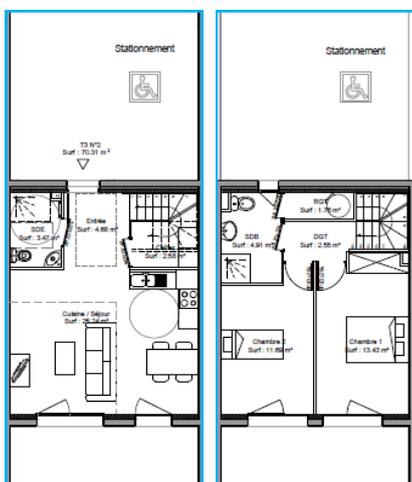
MANCELLE D'HABITATION S'EST PORTÉE ACQUÉREUR, AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ ECOVIVRE, DE 8 LOGEMENTS INDIVIDUELS SUR LA COMMUNE DE SOUILLÉ, AVEC LA PARTICIPATION DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT, ET LE SOUTIEN DE LA MUNICIPALITÉ.  
CE PROGRAMME, SITUÉ AU CŒUR D'UN NOUVEAU LOTISSEMENT PROCHE DU CENTRE-VILLE, RÉPONDRA À LA RÈGLEMENTATION THERMIQUE RT 2012—10%.

Ce programme proposera à la location :

2 pavillons de type 3 d'environ 70 m<sup>2</sup>

6 pavillons de type 4, d'environ 86 m<sup>2</sup>

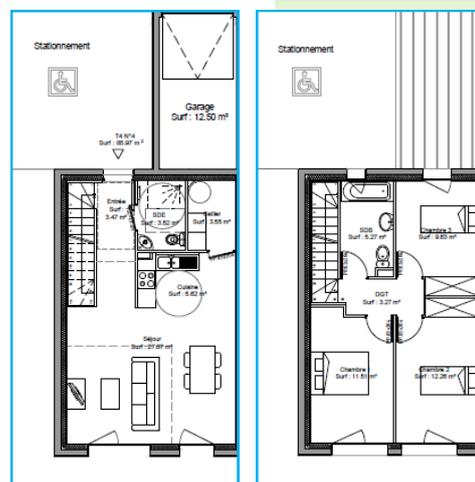
Plan d'un logement de type 3



D'architecture contemporaine, ces logements offriront un cadre de vie agréable et lumineux, les pièces de vie ouvrant sur un jardin privatif par de larges baies vitrées. Ils disposeront chacun de deux places de stationnement, les maisons de type 4 ayant également un garage. Répondant à la RT 2012—10%, ils seront particulièrement économes en énergie.

La livraison est prévue au 1er trimestre 2019

Plan d'un logement de type 4



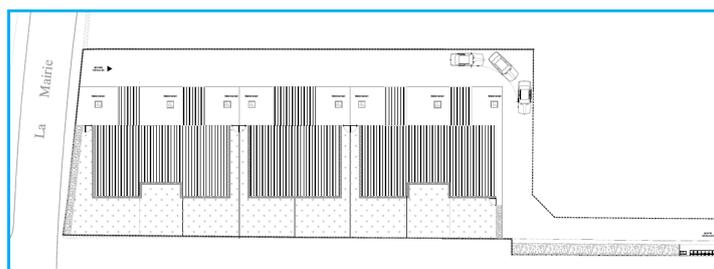
Exemple de loyers (hors charges) :

Environ 424 € pour un T3 de 70 m<sup>2</sup>, et 506 € pour un T4 de 86 m<sup>2</sup>

Prix de revient prévisionnel : 1 096 K€

Financements :

Fonds propres	
Mancelle d'habitation	164 K€
Emprunts	
Caisse des dépôts et consignations	840 K€
Action Logement	60 K€
Subventions	
Etat	17 K€
Département	15 K€



Préfet de la Sarthe  
Un programme  
soutenu par l'Etat



Souillé





**Le Clos Saint Martin**

**Souillé**

**Pose de la première pierre le 2 février 2018**

**Contact Presse :**

**Pascale Verdier—02.43.74.11.71**

**[pascale.verdier@mancelle-habitation.fr](mailto:pascale.verdier@mancelle-habitation.fr)**

